



NOUVELLE SÉRIE Vol. 5, No 9 SEPTEMBRE 1974
 Publié avec l'aide financière de l'UNESCO; paraît mensuellement

Point de vue

Les réserves de la biosphère

Le Programme sur l'homme et la biosphère (MAB), de l'UNESCO, devrait enregistrer un progrès notable ce mois-ci, quand le Conseil international de coordination examinera le programme des premières réserves de la biosphère dans le monde.

Ces régions particulières seront choisies dans le cadre du projet N° 8 du MAB: «Conservation des zones naturelles et des ressources génétiques qu'elles contiennent». L'UICN est directement concernée par ce projet qui reflète la mission historique de l'Union, et qui couvre lui aussi des sujets tels que la protection des espèces menacées, les zones humides, les parcs nationaux, les forêts humides, et autres régions naturelles.

Le groupe d'experts, réunis à Morges en septembre dernier (voir Bulletin Vol. 4, N° 10, p. 42), a convenu que l'objectif général du projet devait être la protection de différents types de biomes du monde entier.

Ces échantillons répondront à trois objectifs: conserver la diversité et l'intégrité des communautés biotiques de plantes et d'animaux dans leurs écosystèmes naturels, pour satisfaire aux besoins actuels et futurs de l'humanité; offrir des régions propices aux recherches sur l'écologie et l'environnement — recherches incluant notamment des études fondamentales, tant à l'intérieur qu'aux abords de ces réserves; permettre des activités éducatives.

On peut concevoir les réserves de la biosphère comme une solution possible au problème du maintien de l'intégrité des systèmes biologiques qui servent de fondements à l'homme et à la nature, dans l'ensemble de la biosphère. Cela implique la conservation, la restauration et, bien entendu, l'acquisition de connaissances toujours plus étendues, qui permettront à l'homme d'améliorer la nature déjà conquise et celle qui est encore à l'état sauvage.

Mais tout d'abord, l'ampleur de la tâche doit être fixée en fonction du présent état de conservation des régions naturelles de chaque pays, à partir d'un inventaire global. Certes, certains biomes importants reçoivent une protection adéquate, mais il en reste cependant partout dans le monde qui sont peu ou pas protégés; l'inventaire est une mesure initiale destinée à les identifier.

Au fur et à mesure que les données seront rassemblées, certaines régions apparaîtront comme spécialement importantes. D'après le programme, elles seront instituées «réserves de la biosphère», et finiront peut-être par constituer un réseau mondial de 200 régions soigneusement protégées.

Les réserves de la biosphère ne sont pas destinées à remplacer les parcs nationaux et autres réserves analogues, mais plutôt à les compléter et à les étendre. Elles peuvent coïncider avec des parcs nationaux ou d'autres réserves équivalentes, ou les inclure dans leurs limites, mais elles peuvent aussi comprendre des régions qui ne répondent pas aux critères des parcs nationaux tels qu'ils sont définis par l'UICN. Elles peuvent être des exemples d'écosystèmes semi-naturels, ou de paysages maintenus par une pratique d'aménagement du territoire datant d'il y a longtemps. Un certain nombre d'entre elles devraient pouvoir être restaurées dans un état proche de leurs conditions naturelles.

La planification de ces réserves doit faire l'objet d'une attention particulière. Chacune doit avoir une partie centrale, protégée par des «zones tampons». Leur utilisation doit être soigneusement planifiée et contrôlée, en se fondant sur la nature de la région et sa capacité de résistance; elle doit être conforme à l'objectif premier qui est la conservation, et être limitée aux zones tampons. Le succès du management des réserves de la biosphère dépend d'un contrôle adéquat de l'utilisation des terres et des eaux avoisinantes.

Sur le plan international, les réserves de la biosphère formeront un réseau cimenté par des normes et des buts communs, ainsi que par un échange d'informations. Compris de la sorte, ce sera un magnifique exemple de conservation. Une multitude de raisons rendent cette activité capitale; certaines sont évidentes et n'ont pas besoin d'être expliquées dans cet article; d'autres ne sont pas encore bien claires pour tout le monde. On s'imagine souvent que les forêts, les pêcheries, les sols, les eaux, et même la flore et la faune sauvages, ne sont dignes d'être protégés que parce qu'ils sont directement utilisables par l'homme. Il y a cependant d'autres raisons plus subtiles qui rendent nécessaire le bon fonctionnement d'écosystèmes sains: la diversité des espèces et des habitats, l'évolution ininterrompue qui permet à la multitude d'espèces qui vit sur terre de s'adapter à des conditions changeantes.

Les scientifiques, bien sûr, apprécient à leur juste mesure toutes ces valeurs dans le cadre naturel, et consacrent tous leurs efforts à étendre encore leurs connaissances. Mais en dépit de recherches poussées, il reste encore beaucoup à apprendre. Il ne fait aucun doute que si l'on n'a pas consenti d'efforts plus grands pour ces recherches essentielles, c'est que le grand public ne voit guère le rapport qu'elles peuvent avoir avec la vie quotidienne. L'humanité dans son ensemble, présumant que la terre est suffisamment vaste et ses ressources illimitées, s'est bien peu préoccupée de ces questions, estimant qu'il n'y a aucun souci à se faire.

Nous savons à présent qu'il existe des limites. Nous savons également que l'homme, en dilapidant les ressources de la terre, a réduit le nombre des choix qui s'offraient à lui. En 1968, la Conférence sur la biosphère, de l'UNESCO, a mis en lumière, au niveau des Nations Unies, l'ensemble des problèmes de la dégradation de la terre. Il était évident que l'exploitation antérieure des ressources naturelles n'avait pas été judicieuse, et qu'il était grand temps de prévoir un programme de management raisonnable. Le programme MAB de l'UNESCO, qui est l'un des principaux résultats de cette réunion historique, est l'instrument destiné précisément à en préparer le fondement scientifique.

Il est probable que peu d'autres activités scientifiques ont une aussi grande importance à long terme, et le projet de réserves de la biosphère occupe une place essentielle dans le MAB. Nous profitons de cette occasion pour convier toutes les nations à suivre l'exemple de l'Union soviétique et des Etats-Unis, qui ont annoncé l'établissement — par le biais des comités nationaux du MAB, ou de leur propre chef — de réserves qui formeront une première ébauche réelle de la structure fondamentale du concept passionnant de réserve de la biosphère.

L'UICN et le WWF réclament des mesures draconiennes pour sauver les éléphants d'Afrique

Le WWF et l'UICN ont lancé un appel pour que des mesures draconiennes soient prises en vue de l'élimination du braconnage des éléphants et du trafic illégal de l'ivoire.

A défaut d'une action immédiate, le taux de déclin sans précédent des populations d'éléphants d'Afrique risque de conduire cette espèce à l'extinction, ce qui constituerait la perte d'une ressource d'intérêt économique, scientifique et esthétique inestimable pour le monde.

Il est clair que les principales causes de ce déclin sont la chasse illégale, l'extension de l'agriculture et autres développements, qui réduisent l'espace nécessaire aux éléphants. La sécheresse a également contribué à ce déclin.

Le facteur prépondérant est, à l'heure actuelle, le braconnage; il s'est accru récemment de manière importante, par suite de la montée en flèche du prix de l'ivoire, qui fait l'objet de spéculations et sert de couverture contre l'inflation; il est en outre un moyen de transférer illégalement des fonds d'un pays à l'autre.

Plusieurs pays ont institué des contrôles de la chasse autorisée, de la chasse illégale et de l'exploitation de l'ivoire, mais ces méthodes ne se sont pas encore révélées efficaces.

Le Népal adhère à l'UICN

Dans une lettre datée du 7 août 1974, le ministre des Affaires étrangères du Népal a notifié au directeur général de l'UICN l'adhésion du Népal aux Statuts de l'Union. Le Népal devient ainsi le trente-huitième Etat membre — le quatrième à se joindre cette année à l'UICN.

Ne risquant pas d'être pris et n'ayant à payer que des amendes minimales — pour autant qu'elles existent — les braconniers ont eu la partie belle. On a signalé que des responsables chargés d'appliquer les mesures de contrôle ainsi que des personnalités officielles et des politiciens avaient été soudoyés.

La perte de ces magnifiques troupeaux d'éléphants serait un fait très grave. Leur importance pour la conservation ne fait aucun doute. Ils ont une influence capitale sur les habitats, ce qui a des répercussions sur d'autres animaux, et ils constituent l'une des attractions les plus appréciées des touristes, offrant par là même une source de revenus considérable aux pays africains. De plus, ils présentent un grand intérêt scientifique.

Les pressions exercées sur les éléphants ont entraîné des rapports apparemment contradictoires, les uns faisant état de leur rareté, et les autres de leur trop grande abondance. Cela s'explique du fait que les éléphants ont disparu de certains endroits pour se masser dans les parcs nationaux et autres régions de conservation où, dans bien des cas, l'habitat n'a pas une capacité suffisante pour recevoir leurs populations accrues. L'antique migration des troupeaux, par laquelle la nature résolvait ce problème, n'est plus possible à cause des pressions que l'homme exerce autour des réserves où la concentration excessive des éléphants a commencé à détruire l'habitat.

De tout temps, les éléphants ont été appréciés pour leur ivoire, leur viande, leur cuir et d'autres produits, et aussi longtemps qu'ils subsistent en nombre suffisant, il n'y a aucune raison d'empêcher leur utilisation à ces fins selon des plans de management sous contrôle scientifique. Les spécialistes de l'UICN estiment que, dans certains cas, le management est indispensable pour empêcher la destruction injustifiée des habitats et pour assurer la santé des troupeaux. Cela implique la sélection préalable d'un certain nombre d'animaux et, effectuée sous strict contrôle officiel, une telle sélection peut créer un potentiel économique et commercial important pour les pays concernés puisque tous les produits de l'animal peuvent être utilisés.

Le massacre de milliers d'animaux par des braconniers, qui prélèvent l'ivoire et laissent derrière eux la carcasse à pourrir, est une destruction insensée à des fins lucratives privées, et au détriment de la communauté tout entière.

Pendant plusieurs années, le Fonds mondial pour la nature et l'UICN ont apporté leur concours actif à des projets concernant les éléphants au Botswana, en Ethiopie, au Kenya, en Tanzanie et en Zambie. Ces projets comprenaient un équipement contre le braconnage et une amélioration du management de la faune sauvage et des régions de conservation. Les politiques suivantes sont maintenant recommandées:

1. Un contrôle officiel très strict, national et international de la possession et de la vente d'ivoire brut;
2. le strict management de la chasse sportive;
3. l'amélioration des mesures prises contre le braconnage;
4. une éducation très poussée du public et la création de programmes d'information sur le rôle des éléphants et des animaux sauvages mettant l'accent sur l'illégalité et la condamnation du braconnage par la société.

Le Fonds mondial pour la nature et l'UICN appellent tous les gouvernements et agences concernés ainsi que le public dans son ensemble à prendre des mesures pour éliminer la destruction illégale des éléphants et le trafic de l'ivoire.

Augmentation du nombre de bouquetins d'Abyssinie

Le nombre de bouquetins d'Abyssinie est en augmentation dans le Simien Mountains National Park, où l'on en dénombre près de 200; leur avenir est toujours menacé du fait de la destruction de leur habitat. L'augmentation actuelle est due principalement à une surveillance plus efficace pour prévenir le braconnage.

L'UICN compte toujours plus de membres

Depuis l'Assemblée générale de Banff, 9 Etats membres ont joint l'UICN (ce qui porte leur total à 38), ainsi que 43 organisations (soit un total de 337).

Les organisations membres sont réparties comme suit:

Agences gouvernementales	104
Organisations nationales non gouvernementales	202
Organisations internationales non gouvernementales	19
Membres affiliés (n'ayant pas droit de vote)	12

Les membres proviennent de 94 pays répartis comme suit:

Afrique	23
Amérique latine	13
Amérique du Nord	3
Asie et Océanie	28
Europe	27

A cet égard, il faut noter que 21 des 23 pays africains représentés à l'UICN le sont au titre d'Etat membre ou d'agence gouvernementale; pour l'Amérique du Nord, 2 sur 3 le sont; pour l'Amérique latine, 8 sur 13; pour l'Asie et l'Océanie, 22 sur 28; pour l'Europe, 25 sur 27.

Des difficultés surgissent toujours lorsqu'on classe les nations d'après leur degré d'industrialisation; mais si l'on adopte la classification en vigueur aux Nations Unies, on peut considérer que deux tiers des Etats membres de l'UICN appartiennent au groupe des pays non industrialisés. Les agences membres, quant à elles, sont réparties à peu près également dans chaque groupe.

Près des trois quarts des membres non gouvernementaux proviennent d'Europe (83) et d'Amérique du Nord (66).

Activités du programme

Un système de parcs nationaux en Afrique orientale est à l'étude

Une réunion à l'échelon régional aura lieu le mois prochain, sous l'égide de l'UICN et du PNUE, pour envisager la création d'un système coordonné des parcs nationaux et des réserves en Afrique orientale. En accord avec les autorités tanzaniennes des parcs nationaux, la réunion se tiendra à Seronera Lodge, dans le Serengeti National Park, du 14 au 19 octobre prochain.

L'objectif de la réunion est triple: il s'agit de promouvoir la conservation d'échantillons représentatifs des biomes de la région, de faciliter les échanges de vues et d'informations entre les autorités des parcs nationaux, et de favoriser la coopération entre elles.

La participation se fera sur invitation; il n'y aura pas plus de 30 participants.

Des invitations seront lancées aux autorités des parcs nationaux des pays suivants: Botswana, Ethiopie, Kenya, Malawi, Somalie, Soudan, Tanzanie, Ouganda et Zambie.

La deuxième Conférence mondiale sur les parcs nationaux (Grand Teton, Etats-Unis, 1972) avait instamment demandé que des groupes régionaux de nations établissent des mécanismes d'action collective, pour la création de systèmes régionaux de parcs nationaux et autres aires protégées. Elle avait en outre appelé les gouvernements à élargir l'étendue des aires protégées, afin que des échantillons représentatifs des différents types de biomes et écosystèmes naturels soient conservés dans un système coordonné.

Les systèmes de parcs nationaux et de réserves qui fonctionnent actuellement en Afrique orientale ont tendance à mettre l'accent sur les biomes qui constituent l'habitat de la faune sauvage spectaculaire. Il serait maintenant opportun d'envisager l'éventualité d'étendre la protection à d'autres biomes.

On réunit actuellement des données en vue de la réunion, afin d'évaluer l'étendue des biomes actuellement compris dans les parcs nationaux et les réserves, et afin d'identifier et d'évaluer les régions naturelles qui ne sont pas encore protégées, ou dont la protection est inadéquate. Cette évaluation fera l'objet de discussions au cours de la réunion.

La réunion est organisée par M. Hugh Lamprey, consultant à l'UICN et au WWF.

Elle bénéficiera de l'assistance financière du fonds du PNUE et du Fonds mondial pour la nature.

La Tunisie ratifie la Convention sur le commerce des espèces menacées

La Tunisie a déposé les instruments de ratification auprès du Gouvernement suisse, étant ainsi la quatrième nation à prendre cette mesure finale. La ratification, l'acceptation, l'approbation ou l'accession de dix Etats est requise pour que la Convention entre en vigueur.

Parution en français du compte rendu de la Conférence mondiale sur les parcs nationaux

Le compte rendu de la deuxième Conférence mondiale sur les parcs nationaux a paru en langue française. Cet ouvrage de 557 pages, relié en toile, peut être commandé au Secrétariat de l'UICN à Morges, au prix de \$10. Le même ouvrage est en préparation en espagnol; il a paru en anglais au mois de juin dernier.

Notes sur la conservation

La Norvège devient partie à la Convention sur les zones humides

La Norvège a signé la Convention internationale sur la conservation des zones humides et de la sauvagine (Ramsar, 1971), sans assortir sa signature de réserves quant à la ratification. Elle est ainsi la septième nation à signer la Convention, et la seconde à devenir partie.

Au moment de la signature, la Norvège a désigné une zone humide de la région d'Akerovika pour être incluse dans la Liste des zones humides d'importance internationale, établie aux termes de la Convention.

La Convention entrera en vigueur quatre mois après que sept Etats seront devenus parties, par signature sans réserves quant à la ratification, par ratification, ou par accession.

Cours supérieur de conservation de la nature et des ressources naturelles

Pour la première fois depuis sa création il y a vingt-sept ans, la Graduate School du Tropical Centre for Research and Training for Agriculture and Related Sciences (CATIE) de Turrialba, au Costa Rica (qui appartenait autrefois à l'Institut interaméricain des sciences de l'agriculture, de l'Organisation des Etats américains), a proposé un cours de niveau universitaire sur la valeur de la conservation de la nature et de ses ressources. 37 étudiants de 10 pays se sont inscrits, venant des centres d'études de Turrialba, des Universités de San José et de Heredia, ou encore d'institutions gouvernementales. Ce cours intensif comportait cinq heures par semaine de conférences suivies de discussions, trois études sur le terrain (volcan Poas, forêt de Tapanti et piste naturelle de Reventazon), et était sanctionné par un examen de fin de cours.

Le cours était donné par le directeur général de l'UICN, M. Gérardo Budowski, alors en congé en Amérique latine à ce moment. M. Mario Boza, chef des parcs nationaux costariciens, et son adjoint, M. Alvaro Ugaldó, avaient été invités à faire une conférence.

Confiscation aux Etats-Unis de chaussures importées, dont la fabrication nécessite des peaux de crocodiles appartenant à une espèce menacée

Le US Fish and Wildlife Service a annoncé que deux importateurs de chaussures ont dû transférer au Gouvernement américain leurs droits de propriété sur 390 paires de chaussures en crocodile pour hommes.

Cette mesure a été prise à la suite d'une sentence pénale rendue par le tribunal civil et administratif à l'encontre des deux sociétés, à la demande du Fish and Wildlife Service, qui s'appuyait sur le projet de loi de 1969, sur la conservation des espèces en danger. Ce projet, et la loi qui en a suivi en 1973, interdisent l'importation de toute espèce figurant sur la liste des espèces menacées, maintenue par le secrétariat américain à l'Intérieur. Les sociétés avaient été accusées d'avoir importé des chaussures faites de peaux de crocodiles du Nil, alors que cette espèce est mentionnée sur la liste.

Les importateurs estimaient le prix des chaussures - destinées à être vendues à des magasins américains - à \$90 la paire.

Il y a dans le monde 27 espèces et sous-espèces de crocodiles, dont 6 sont portées sur la liste du secrétariat américain à l'Intérieur. Le traitement de ces peaux à des fins commerciales est légal en Europe. Certains pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie ont récemment interdit ou limité la prise de crocodiliens à des fins commerciales. D'autres pays en étudient actuellement la réglementation de la capture.

Installations pratiques pour la recherche sur la faune sauvage

Le Hostes Nicolle Institute of Wildlife Research, situé dans la zone de recherche de Sengwa, dans la réserve de chasse de Chirisa, en Rhodésie, offre à présent les installations nécessaires aux recherches de longue durée, notamment sur l'écologie, le comportement et l'habitat des grands mammifères. Laboratoires et logements sont disponibles en nombre suffisant. Les personnes intéressées doivent indiquer le domaine de leur recherche à l'adresse suivante: The Director, National Parks and Wildlife Management, P.O. Box 8365, Causeway, Rhodésie.

Appel en faveur de la protection des phoques de la Baltique

Des spécialistes des pays riverains de la Baltique - Danemark, Finlande, République fédérale d'Allemagne et Suède - ainsi que des scientifiques canadiens, néerlandais et britanniques, ont lancé un appel en faveur d'un programme en trois points destiné à arrêter le déclin rapide des mammifères marins de la Baltique - en particulier des phoques.

Le groupe de savants s'est réuni à Lidingö, en Suède, du 4 au 6 juin, pour un symposium qui a été l'hôte du Statens Naturvårdsverk.

Le programme recommandé se prononce pour trois objectifs: l'établissement, par les sept pays de la Baltique, d'un ensemble de sanctuaires, surtout dans les principales zones de reproduction de trois espèces de phoques: le phoque gris, le phoque à rubans et le phoque veau marin (*Phoca vitulina*); l'intensification de la recherche scientifique sous la direction d'un groupe de savants des pays concernés; une réglementation plus stricte de la chasse et la suppression de l'octroi de primes.

Le programme de recherche prévoit que le groupe de travail coordonnera la recherche et l'échange de données sur les mammifères marins de la Baltique, qu'il établira un rapport sur leurs populations et fera des recommandations pour leur conservation. Les méthodes d'évaluation de la population et des éléments nécessaires à l'échantillonnage biologique ont été déterminées par le groupe.

Une fois mis en œuvre, le programme complètera la Convention sur la protection de l'environnement marin de la mer Baltique (Helsinki, 1974) et la Convention sur les ressources vivantes de la mer Baltique et des environs (Gdansk, 1973).

Les Etats-Unis se proposent de détruire un stock d'«agent orange»

En mars dernier, le US Environmental Protection Agency avait averti l'UICN que la vente éventuelle de plusieurs millions de litres de l'herbicide «agent orange», qui devait être utilisés en Amérique du Sud, avait été différée: l'UICN avait demandé au Gouvernement américain d'interdire l'exportation de ce mélange extrêmement toxique (voir Bulletin Vol. 5, N° 3, p. 11).

L'UICN a reçu une note du US Council on Environmental Quality, selon laquelle la US Air Force, qui a la garde de l'herbicide, propose d'incinérer le stock.

Bibliographie

Young, E. (Ed.) (1973). The Capture and Care of Wild Animals. (Capture et traitement des animaux sauvages). Capetown and Pretoria: Human & Rousseau, 224 pages.

Ce livre est le résultat d'un projet de la Fondation sud-africaine pour la nature, qui est affiliée au WWF. C'est une compilation d'articles préparés par 18 experts de la faune sauvage, médecins et vétérinaires, appartenant au Groupe pour la vie sauvage de l'Association vétérinaire sud-africaine,

et par l'Association pour la gestion de la vie sauvage sud-africaine, sous la direction de M. Young, qui est un remarquable vétérinaire actuellement au service du Parc national Kruger.

Il est regrettable que le travail des vétérinaires sud-africains ne soit pas connu ailleurs en Afrique, car ces experts des animaux sauvages sont depuis longtemps passés maîtres dans la capture, le transport et la réintroduction des grands mammifères. Ce livre, qui apporte des solutions à ces différents problèmes, mérite une large audience. Il est divisé en quatre parties qui traitent, respectivement, de l'immobilisation par produits chimiques, des techniques de capture, du transport, de l'installation et de la nutrition, et enfin du traitement des complications engendrées par la capture. Il comporte de bonnes illustrations: diagrammes, photographies en couleur et en noir et blanc. Ce manuel est indispensable à tous ceux dont le travail a trait aux animaux sauvages en Afrique.

Raymond F. Dasmann

Müller, Paul (1973). *The dispersal centres of terrestrial vertebrates in the Neotropical realm.* La Haye: D' Junk B.V., Biogeographica Vol. II, 250 pages, 101 figures, 2 photos.

Ce livre est une étude d'ensemble de la biogéographie des vertébrés terrestres de la région néotropicale, avec quelques passages consacrés à d'autres groupes d'animaux. L'auteur dresse des cartes et fait la description de 40 «centres de dispersion» distincts d'animaux en Amérique latine. Les centres de dispersion sont déterminés en établissant le relevé des aires de reproduction des espèces et des sous-espèces et en précisant avec certitude les régions présentant un nombre inhabituellement élevé de chevauchements. Ces centres ne sont pas forcément les lieux d'origine des espèces dont il est question (bien que ce soit parfois le cas), mais sont les centres d'évolution des espèces et des sous-espèces. Comme la plupart d'entre elles sont confinées dans un seul centre de dispersion, celui-ci, avec le temps, sera le cadre d'une évolution possible des sous-espèces en espèces bien distinctes.

Bien que l'auteur écarte le concept de province biotique, les centres de dispersion représentent en fait des régions centrales dont on doit tenir compte en dressant la carte des provinces biotiques. Ils permettent en outre d'illustrer des critères plus approfondis dont on doit tenir compte pour établir un réseau d'ensemble des parcs nationaux et des réserves de la biosphère.

R. F. Dasmann

Meagher, Margaret Mary (1973). *The bison of Yellowstone National Park* (Les bisons du Parc national de Yellowstone). U.S. Government Printing Office, Washington, D.C. 161 pages. \$2.25.

Margaret Meagher, chercheur en biologie pour le Service national des parcs des Etats-Unis, était particulièrement bien placée pour écrire un livre sur les bisons du Parc national de Yellowstone. Cette monographie scientifique est la première d'une série dont le besoin se fait sentir depuis longtemps.

Cet ouvrage, aussi intelligent qu'agréable à lire, est étayé d'un travail de recherche qui s'est poursuivi pendant sept ans. Il a d'ailleurs été agréé comme sujet de thèse de doctorat par l'Université de Californie.

Cette monographie, tant par sa présentation en livre de poche que par son sujet, est un bon exemple du type d'ouvrage qui serait fort utile à tous les administrateurs de parcs et de réserves. En effet, elle offre une base de travail pour la gestion des parcs, mais aussi pour l'estimation de l'importance que revêt cette population particulière de bisons. Trente-huit cartes et photographies en noir et blanc illustrent judicieusement l'animal, son environnement, ses mœurs: mise bas, rut, déplacements, utilisation des zones d'affouragement et des sources thermales du parc.

Il faut également relever l'intérêt que ce livre présente pour l'éducation du grand public.

Bruce E. Weber

Proctor, Michael and Yeo, Peter (1973). *The Pollination of Flowers* (La pollinisation des fleurs). The New Naturalist. Londres: Collins, 418 pages, 200 photos (19 en couleur) et 134 schémas. £4.

Il s'agit là d'un exposé exhaustif sur la pollinisation. En outre, la plupart des matériaux utilisés sont puisés dans des domaines voisins, ce qui permet d'aborder des sujets aussi

variés que les fossiles ou l'origine des angiospermes. Les 200 photos sont remarquables mais, par contre, bien des schémas sont moins satisfaisants.

Les auteurs auraient eu avantage à utiliser la caricature, qu'on peut élever à un art quand on la réalise à la plume plutôt qu'avec un appareil photo. Les illustrations ne comportent pas d'échelle.

Le livre est difficile à lire: d'une part, le style est gauche et, d'autre part, les concepts généraux sont noyés dans une masse de détails complexes. Ainsi, un concept fondamental, le syndrome de caractères, soit l'ensemble des adaptations d'une fleur à une classe donnée d'agents de pollinisation (floraison nocturne à senteur aigre adaptée aux chauves-souris, par exemple), ressort-il moins bien dans cet ouvrage que dans d'autres récemment publiés sur le même sujet. Il faut relever par ailleurs un certain déséquilibre: les auteurs accordent deux pages à la pollinisation de l'herbe, des joncs et des roseaux, cinq pages aux figues, alors qu'ils traitent de la pollinisation des orchidées en plus d'un chapitre, et avec un luxe de détails.

Le Nouveau Naturaliste (*The New Naturalist*) comporte le sous-titre suivant: Etude de l'histoire naturelle britannique (*A Survey of British Natural History*), c'est pourquoi, d'un bout à l'autre du livre, le lecteur rencontre des noms britanniques indigènes souvent surprenants; par conséquent, le livre détonne dans la collection du Nouveau Naturaliste car, après tout, on ne trouve pas de ficus dans les îles Britanniques puisque c'est un arbre exotique ou méditerranéen et, dans cette contrée, la pollinisation ne se fait pas à l'aide des oiseaux ou des chauves-souris.

Mais que le lecteur ne se décourage pas! Il ne doit pas s'attendre à un exposé destiné au profane intéressé et informé (comme le laisse supposer la publication de ce volume dans le Nouveau Naturaliste), mais à l'étude d'ensemble la plus détaillée qui ait jamais été publiée sur ce sujet; étude resserrée à cause de sa publication dans une collection, mais sans en être profondément modifiée. Et, bien sûr, sa lecture est agréablement par une série de photos admirables.

Il nous manque encore — mais peut-être est-il prématuré d'y songer à l'heure actuelle — une vue d'ensemble dont les grandes lignes seraient vigoureusement exposées, au lieu d'être perdues dans les détails.

T. C. Whitmore

Mossman, Archie S. (1974). *Conservation.* New York et Londres: Intext Educational Publishers. 196 pages, illustrations.

Ce petit livre, de 162 pages de texte, traite de la conservation de la nature. Pour certaines raisons, il est paru sous deux titres différents: l'édition de poche est intitulée *Towards Conservation*, bien que le contenu soit le même que l'édition reliée en toile.

La conservation y est définie comme «une utilisation physique et mentale des ressources qui maintienne ou crée le plus grand nombre et la plus grande variété possibles d'utilisations pour l'avenir». A partir de cette définition, l'auteur s'attache particulièrement à certains grands principes d'écologie, puis dans les six derniers chapitres, il aborde l'érosion, l'utilisation du sol, les modifications climatiques, la faune et la flore sauvages, les ressources aquatiques et la qualité de la vie. Chacun de ces thèmes n'a pu être abordé que brièvement: la pollution de l'air occupe trois pages au chapitre des modifications climatiques; la sylviculture est traitée en deux pages et demie.

Ce livre sera utile aux cours pour débutants, lorsque le professeur n'a besoin que d'un bref aperçu suivi d'une liste de sujets de discussion avec une bibliographie adéquate. Les illustrations proviennent d'études sur place de l'auteur en Rhodésie, en Zambie, au Malawi, en Afrique orientale et aux Etats-Unis; cependant, l'accent est mis sur les problèmes de conservation américains.

R. F. Dasmann

BULLETIN UICN

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco. Subvention de l'UNESCO 1974 DG/2.1/414/39.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.